

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du

MARDI 19 DECEMBRE 2023 à 19 h 00

Le conseil municipal à l'unanimité :

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures le conseil municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André FERRET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 14 décembre 2023

PRESENTS : FERRET André, ALLIBERT Michel, BARTHELEMY-ROCHE Florence, BEHAR Daniel, CABANES François, CHARREYRON Ludivine, CRESPIY Georges, DESSALCES Joël, DEVIDAL Guy, MALLET Camille, MARCHANDE Laurent, MARTIN Cyrille, MOURLEVAT Agnès, NADIN Katia, SIVET Martine, VEYSSET Marie-Christine,

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS : MONTORIER Bernard a donné procuration à CRESPIY Georges,

Secrétaire de séance : MOURLEVAT Agnès

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 novembre 2023

	Objet	Vote
PERSONNEL	<p><u>1- MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE ET COMPLEMENT INDEMNITAIRE).</u></p> <p>APPROUVE les dispositions prises concernant la mise en place du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2024 AUTORISE le maire à inscrire des crédits correspondants au budget</p>	UNANIMITE
PERSONNEL	<p><u>2- AUGMENTATION TEMPS DE TRAVAIL D'UN POSTE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE A 21H</u></p> <p>ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire MODIFIE le tableau des emplois DECIDE d'inscrire au budget les crédits correspondants</p>	UNANIMITE

3- BUDGET COMMUNE : DELIBERATION MODIFICATIVE n°3

APPROUVE la décision modificative n°3 à intervenir dont la teneur figure dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60632 : Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	0,00 €	18 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61521 : Entretien et réparations sur terrains	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615228 : Entretien et réparations sur autres bâtiments	0,00 €	13 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615232 : Entretien et réparations sur réseaux	0,00 €	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	50 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6218 : Autre personnel extérieur	0,00 €	5 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0,00 €	36 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64112 : Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	0,00 €	250,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64113 : Personnel titulaire - NBI	0,00 €	550,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64131 : Personnel non titulaire - Rémunérations	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00 €	7 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6453 : Cotisations aux caisses de retraite	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	74 800,00 €	0,00 €	0,00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €
D-6811 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	7 100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	7 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6558 : Autres contributions obligatoires	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657362 : Subventions de fonctionnement aux CCAS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-70323 : Redevance d'occupation du domaine public	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 700,00 €
R-70632 : Redevances et droits des services à caractère de loisirs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 100,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 800,00 €
R-732221 : Fonds de péréquation des ressources com. et Intercom.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 900,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 900,00 €
R-73123 : Taxe com. addit. / droits mutation ou taxe publicité foncière	0,00 €	0,00 €	0,00 €	46 000,00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	46 000,00 €
R-7485 : Dotation pour les titres sécurisés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
R-75888 : Autres produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	157 700,00 €	0,00 €	157 700,00 €
INVESTISSEMENT				
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R-28041482 : Amort. subv. autres communes - Bâtiments et installations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 100,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 100,00 €
D-204182 : Subv.org.publics divers - Bâtiments et installations	0,00 €	7 100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	7 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	7 100,00 €	0,00 €	7 100,00 €
Total Général		164 800,00 €		164 800,00 €

FINANCES

UNANIMITE

	<p>4- <u>DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGIE ELU</u></p> <p>DESIGNE le référent déontologue du CDG69 pour exercer les fonctions de référent pour les élus. AUTORISE le Maire à signer la convention jointe en annexe avec le CDG43 pour pouvoir bénéficier de cette mission.</p>	UNANIMITE
FINANCES	<p>5- <u>ASTREINTES DE NEIGE</u></p> <p>Coût des astreintes : 7 astreintes x 4 agents x 159,20 = 4 457,60 €</p> <p>Coût des astreintes de prolongation si besoin en fonction des conditions météo (du 3 mars au 27 mars 2023) : 2 astreintes x 4 agents x 159,20 € = 1 273,60 €</p> <p>APPROUVE cette proposition de rémunération des astreintes pour la saison hivernale 2023 – 2024</p>	UNANIMITE
FONCIER	<p>6- <u>CESSIONS DE BIEN DE SECTION / VISCONTI ROSE – LE BETZ</u></p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux formalités de cession (parcelles G 1717/1718), et à la régularisation des actes administratifs dont l'assistance à la rédaction sera confiée au cabinet C-FONCIER. DESIGNE Monsieur Michel ALLIBERT, adjoint, pour représenter la commune, les habitants du Betz à l'acte INFORME que les frais d'acte sont pris en charge par l'acquéreur</p>	UNANIMITE
FONCIER	<p>7- <u>ECHANGE BIEN SECTION/ INDIVISION SANIAL – SOULIER – LE BETZ</u></p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux formalités d'échange avec soulte à charge de l'indivision SANIAL/SOULIER (parcelles G 1719/1725), et à la régularisation des actes administratifs dont l'assistance à la rédaction sera confiée au cabinet C-FONCIER, DESIGNE Monsieur Michel ALLIBERT, adjoint, pour représenter la commune à l'acte, INFORME que les frais d'acte sont pris en charge par l'acquéreur et la commune à hauteur de 50 % pour chacune des parties</p>	UNANIMITE

	<p><u>8- ECHANGE BIEN SECTION/ GIBAND – LE BETZ</u></p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux formalités d'échange avec soulte à charge de M. GIBAND Christophe (parcelles G 1723/1721), et à la régularisation des actes administratifs dont l'assistance à la rédaction sera confiée au cabinet C-FONCIER, DESIGNE Monsieur Michel ALLIBERT, adjoint, pour représenter la commune à l'acte, INFORME que les frais d'acte sont pris en charge par l'acquéreur et la commune à hauteur de 50 % pour chacune des parties</p>	UNANIMITE
	<p><u>9- CESSION BIEN SECTION/ GIBAND – LE BETZ</u></p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux formalités de cession (parcelles G 1726), et à la régularisation des actes administratifs dont l'assistance à la rédaction sera confiée au cabinet C-FONCIER, DESIGNE Monsieur Michel ALLIBERT, adjoint, pour représenter la commune à l'acte, INFORME que les frais d'acte sont pris en charge par l'acquéreur</p>	UNANIMITE
FONCIER	<p><u>10- DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE LA PARCELLE A 33 LES FROMENTAUX</u></p> <p>CONSTATE la désaffectation de la parcelle nouvellement cadastrée sous le numéro A 1728 PRONONCE le déclassement du domaine public communal pour une incorporation au domaine privé. AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces qui incombent à cet acte</p>	UNANIMITE
FONCIER	<p><u>11- ACQUISITION SECTION DE LA CHAPUZE : PARCELLE A 1669 ENVIRON 144M² AU PROFIT DE LA COMMUNE POUR REGULARISER L'ASSIETTE CADASTRALE DE LA VOIRIE COMMUNALE</u></p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux formalités d'acquisition de la parcelle A 1669 (ex A 1626) de 144 m², et à la régularisation des actes administratifs dont l'assistance à la rédaction sera confiée au cabinet C-FONCIER, DESIGNE Monsieur Michel ALLIBERT, adjoint, pour représenter la commune à l'acte DESIGNE Monsieur le Maire pour représenter les habitants de la Chapuze. INFORME que les frais d'acte sont pris en charge par l'acquéreur</p>	UNANIMITE
	<p><u>12- TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE-BOURG.</u></p> <p>APPROUVE l'avant-projet des travaux cités en référence, présenté par Monsieur le Maire,</p>	

<p>TRAVAUX</p>	<p>CONFIE la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, auquel la commune est adhérente, FIXE la participation de la Commune au financement des dépenses à la somme de : 62 214,70 € et d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme dans la caisse du Service de Gestion Comptable du Puy-en-Velay notre comptable public. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif, INSCRIT à cet effet la somme de 62 214,70 € au budget primitif, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.</p>	<p>UNANIMITE</p>
<p>TRAVAUX</p>	<p><u>13- DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE LA PARCELLE AC 822</u></p> <p>CONSTATE la désaffectation de la parcelle cadastrée sous le numéro AC 822 PRONONCE le déclassement du domaine public communal pour une incorporation au domaine privé. AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces qui incombent à cet acte</p>	<p>UNANIMITE</p>

Prochain conseil municipal le 13 février 2024 à 19h00

Fin de séance à 20 heures 30.

Le Président de Séance,

André FERRET

Le Secrétaire de Séance,

Agnès MOURLEVAT